

  	Lieu et date : Le Croisic, 10 Mars 2017
	Intitulé de la réunion: <b>6<sup>e</sup> Comité Local de Concertation Programme LIFE+ Pêche à pied de loisir</b>
	Objet du document : compte-rendu
	Date du document : 31/03/2017
	Rédaction : E. BAUDINIÈRE
<p><b><u>Présents :</u></b>  Alain MALARY – Mairie de Batz-sur-Mer ; Adeline L'HONEN – Maire de Batz-sur-Mer et VP à CAP Atlantique ; Catherine PITHOIS – Adjointe Mairie de La Turballe ; Philippe RONSSIN – Conseiller municipal délégué à La Turballe ; Claude DECKER – Adjoint Mairie du Croisic ; Joseph DAVID – Elu environnement Mairie d'Assérac ; René PERRAIS – Adjoint à l'environnement Mairie d'Assérac ; Gilles BOUCAND – Association des Pêcheurs Plaisanciers Batz-sur-Mer ; Laurence DUPONT – CPIE Loire-Océane ; Clément DUGUE - CPIE Loire-Océane ; Catherine PONTTHOREAU – CAP Atlantique ; Laurent ALLANIC – SNSM ; Gérard LE CAM – SNSM ; Daniel LE GALL – COREPEM ; Laurence DUPONT – CPIE Loire Océane ; Christophe GOUMAS – FNPPSF CD44 ; Franck LOPIS – Services techniques de la Mairie de La Baule ; Philippe GERVOT – Maire adjoint de la commune de La Baule ; Yves METAIREAU – Maire de la commune de La Baule et Président de CAP Atlantique ; Damien PORCHER LABREUILLE – DDTM/DML44 ; Albert DEBEAUX – DDTM/DML 44 ; José JOUINEAU - COREPEM ; Marie FOUCART – COREPEM ; Jean-Philippe GALLAS – Représentant des pêcheurs à pied professionnels 44 au COREPEM ; Estelle BAUDINIÈRE – COREPEM.</p> <p><b><u>Excusés :</u></b>  Philippe DELLA VALLE – CAP Atlantique, Emmanuel LE BRETON - CAP Atlantique ; Marine REYNAUD et Izan LE CROM – Ecole Centrale/Projet SEM-REV ; Michelle QUELLARD – Maire du Croisic ; Jean-Claude BAUDRAIS – Maire de Pénestin ; Julien FORTUNE – Eco-garde de Pénestin ; Landy METRIAU – FNPPSF 44 ; Erwan LE FLOC'H – SMIDAP ; Hervé ROUGER – FFPM 44 ; Vanessa PLUMAS – Commune du Pouliguen ; Stéphanie PHAN THAN – Maire de Guérande ; Laurent DELPIRE – Commune du Croisic ; Françoise GUIMAS – DREAL Pays de la Loire ; Béatrice CHASLE – Commune de Batz-sur-Mer ; Yves LOUIS – DIRM NAMO ; Sacha GAUDET – Office de Tourisme du Croisic ; Frédéric PIOT – L'Echo de la Presqu'île (presse) ; Véronique COUZINOU – Le Marin (Presse).</p>	
Pièce jointe : Présentation	
Diffusion : Membres invités au CLC	

## Ordre du jour

### [PARTIE 1 : Bilan du projet LIFE+ PAPL menée sur le site pilote du Plateau du Four, COREPEM \(Estelle BAUDINIÈRE\)](#)

1. Rappels sur le projet LIFE+ Pêche à pied de loisir
2. Description du territoire

3. La PAPL sur le territoire :
  - a. Evaluation qualitative
  - b. Evaluation quantitative
4. La sensibilisation et la communication
5. Les suivis sur le champ de blocs
6. Conclusions et perspectives

**PARTIE 2 : Etude sur la pratique de la pêche à pied de loisir sur deux sites Natura 2000 de Cap Atlantique, Synthèse de l'action 2016, CPIE Loire-Océane (Laurence DUPONT).**

1. Evaluation de la fréquentation de la pêche à pied de loisir sur les sites d'étude
  2. Identification du profil des pêcheurs à pied de loisir
  3. Evaluation de l'impact de la pratique de la pêche à pied de loisir sur les espèces d'intérêt communautaire
  4. Mobilisation des bénévoles et sensibilisation de usagers
- 

**PARTIE 1 : Bilan du projet LIFE+ PAPL menée sur le site pilote du Plateau du Four, COREPEM (Estelle BAUDINIÈRE)**

**=> Voir le support de présentation joint à ce compte rendu**

## **Introduction**

A 14h15, Estelle BAUDINIÈRE, chargée de mission au COREPEM et coordinatrice LIFE pour le site pilote du Plateau de Four ouvre ce 6<sup>e</sup> comité local de concertation (CLC) en remerciant l'ensemble des invités de leur présence. Elle propose de faire un tour de table afin que chacun puisse se présenter et éclaircir l'assemblée sur la structure à laquelle chacun appartient ainsi que sur ses fonctions. Elle balaie l'ordre du jour et indique que l'assemblée peut intervenir à tout moment lors de cette présentation.

### **1. Rappels sur le projet LIFE+ Pêche à pied de loisir**

Estelle BAUDINIÈRE rappelle que le Life+ Pêche à Pied de Loisir est un projet de 4 années qui s'achève en septembre 2017. Il s'appuie sur 4 objectifs (Gouvernance, Diagnostic, Gestion et Sensibilisation). Il couvre la quasi-totalité du littoral du Nord-Pas de Calais au Pays Basque avec 11 territoires partenaires complété d'un réseau hors Life en essor constant allant du Pays de Caux au PNR de Camargue dont fait partie la Presqu'île de Guérande.

### **2. Description du territoire**

Le site pilote du Plateau du Four, site inscrit dans le réseau Natura 2000, est localisé en plein mer à 4 MN (env. 7,4 km) du Croisic. La zone d'étude de 25,5 ha, matérialisée par un plateau rocheux à proximité du phare, est située au nord du site Natura 2000. Pour la pratique de la pêche à pied de loisir, ce site est soumis à la législation en cours en Loire-Atlantique (Arrêté Ministériel du 29 janvier 2013 modifiant l'arrêté du 26 octobre 2012 et Arrêté Préfectoral n°51/2002 modifié). Les contrôles sont effectués par des agents assermentés, notamment par les ULAM de la DDTM/DLM, les gardes-

jurés du COREPEM mais également par la gendarmerie ou encore les douanes. Les sites fermés à la pêche à pied de loisir sont détaillés par un message laissé sur le répondeur de la DDTM/DML consultable au 02 40 11 77 59.

M. PORCHER-LABREUILLE précise que sur le site internet de la DML<sup>1</sup>, un tableau des sites de pêche à pied ouverts ou fermés est actualisé toutes les semaines le vendredi, et est tenu à jour par Albert DEBEAUX ici présent. Tout le monde peut y accéder en tapant des mots clés tels que « interdiction pêche Loire-Atlantique », ce site est en lien avec celui de la Préfecture qui met en ligne ce tableau.

M. METAIREAU demande quelle est la proportion des financements du projet Life couvrant les actions menées sur le territoire du Plateau du Four.

Estelle BAUDINIÈRE indique que le projet Life+ PAPL constitue un co-financement entre les structures bénéficiaires (20%) et l'Europe (80%). A l'échelle nationale, ce projet représente un budget total de 3 899 625 € et pour les actions menées en lien avec le Plateau du Four l'enveloppe est de 68 352€ (*chiffres vérifiés à la rédaction du présent compte-rendu*). Ce financement a permis de financer, entre octobre 2014 et mai 2017, 1/4 ETP de la chargée de mission du COREPEM, la coordination et les agents administratifs et financiers ainsi que toutes les actions mises en œuvre (terrain, outils, déplacements...).

M. JOUNEAU fait remarquer que les moyens mis à disposition ne sont pas cohérents avec les ambitions et l'ampleur d'un tel projet qui aura été très chronophage.

### **3. La PAPL sur le territoire : évaluation quantitative**

#### **a. Evaluation quantitative**

Les comptages sont réalisés entre 1h et 30 min avant la marée basse. Au total, 17 comptages ont été réalisés entre le 6/10/2014 et le 20/09/2016, dont 4 au niveau national simultanément par l'ensemble des partenaires. On note que le site reste assez peu fréquenté par rapport aux autres sites littoraux (cf. présentation CPIE LO à suivre). Sa fréquentation est corrélée aux conditions météorologiques et à la saison : davantage à la période estivale car les conditions de traversée doivent être optimales pour l'accès et l'échouage sur le site.

#### **b. Evaluation qualitative**

L'objectif des enquêtes était de dresser un profil type du PAPL sur le site à partir d'une série de questions issues d'un tronc commun au projet et certaines propres au site du Plateau du Four (ex : embarcation utilisée, port de départ). Elles sont réalisées à partir d'1h avant la marée basse jusqu'à la fin de la session de pêche et dure approximativement 15 minutes. Au total, 25 questionnaires ont pu être réalisés entre le 3/8/2015 et le 20/9/2016.

Les 25 enquêtes montrent que ce sont surtout des hommes (64%) qui pêchent principalement en famille ou entre amis, en groupe de 2 personnes en moyenne. Ils viennent de Loire-Atlantique (76%) et accèdent au site à bord d'une embarcation « rigide » (36%) ou « pneumatique » (28%) majoritairement depuis les ports de Pornichet (40%) et de La Turballe (28%). 52% ont plus de 40 ans

---

<sup>1</sup> <http://www.loire-atlantique.gouv.fr/Politiques-publiques/Mer-navigation-et-littoral/Reglementation-des-activites-de-peche/Interdiction-de-peche-aux-coquillages-sur-le-littoral-de-Loire-Atlantique>

d'expérience et pêchent 10 à 12 fois par an (mai à septembre). Ils ont une bonne connaissance de la maille (76%) mais moins des quantités autorisées (44%). Ils pêchent parfois sur un autre site en Loire-Atlantique ou en Bretagne. Sur le Plateau du Four, ils capturent surtout le tourteau (50%), l'étrille (23%) et la moule (18%) mais la présence de cette dernière est cyclique sur le site. Très occasionnellement il a été observé des PAPL pêchant l'araignée et la crevette. Leur session dure approximativement 107 min. Les quantités moyennes pêchées pour les espèces principalement ciblées sont de 3,130 kg pour le tourteau, 3 kg pour la moule et 500 g pour l'étrille.

#### 4. La sensibilisation et la communication

Entre le 3/8/2015 et le 20/9/2016, 26 opérations de sensibilisation ont été menées dont 9 sur le Plateau du Four. 84% des 43 pêcheurs sensibilisés ont bien accueilli le projet et aucun n'a exprimé de refus. 53 réglottes et 59 dépliants ont été distribués lors de la sensibilisation. Ils ciblent le tourteau (86%), l'étrille (69%) et la moule (22%). 61 % des paniers sont conformes (>90% espèces maillées<sup>2</sup>) et 25,6% peu ou pas conforme (<50% espèces maillées). Seuls 20% d'entre eux utilisent un outil de mesure artisanale ou « anatomique ». Ils se renseignent principalement sur internet et auprès d'autres PAPL.

Les autres outils de sensibilisation sont :

- le kakémono bilan du projet pour le Plateau du Four (poster suspendu). Chaque territoire possède le sien en fonction de ses enjeux locaux ;
- les réseaux sociaux : Twitter : <https://twitter.com/LifePecheAPied> ; Facebook : <https://www.facebook.com/PecheAPiedDeLoisir/> ; Site internet du projet : <http://pecheapied-loisir.fr/>
- les 29 panneaux d'informations dont les 2 initialement prévus pour le COREPEM, dont la mise en œuvre a largement été appuyée techniquement et financièrement par CAP Atlantique. En effet, ceux posés par CAP Atlantique en 2006 étaient obsolètes. Ces nouveaux panneaux comporteront une partie avec un visuel d'informations (espèces pêchées, les professionnels de l'éstran, messages de bonnes pratiques, informations sur le milieu naturel, adresses/n° tel utiles) et une partie vitrine où la réglementation ou tout message d'informations utile pourra être affiché.

#### 5. Les suivis sur le champ de blocs

L'habitat « Champ de blocs » est un habitat élémentaire appartenant à l'habitat générique Natura 2000 « 1170-Récif ». Deux types de suivis ont été réalisés, l'un concernant les suivis écologiques en s'appuyant sur 2 indicateurs et l'autre les suivis comportementaux à distance des PAPL.

Les résultats montrent une pression de retournement variable selon les saisons : moyenne au printemps/été et faible en automne. L'état écologique du Champ de blocs est qualifié de moyen avec dominance des blocs non retournés. Il est observé que les PAPL adoptaient des pratiques plutôt destructrices car ils ne remettaient pas systématiquement les blocs en place : sur environ 36 blocs prospectés/heure en moyenne, 35% ne sont pas remis en place. Cependant ces résultats doivent être pondérés au regard du nombre de suivis peu importants ayant été réalisés, lié à l'accès contraignant

---

<sup>2</sup> Ayant la taille minimale autorisée.

du site (engagement d'un budget non négligeable à chaque traversée, météo, coefficients de marées). En effet, il n'a pas pu être démontré de lien direct formel prouvé entre ces résultats et l'impact de la PAPL : (i) décalage quadrat + variation du nb total de blocs comptabilisés ; (ii) localisation en plein mer : site naturellement protégé des actions mécaniques humaines, pressions naturelles telles que la houle, les vagues, les courants, la qualité de l'eau...

Le film projeté en séance est consultable en cliquant sur le lien suivant (site de Dailymotion) : <http://dai.ly/x5eymzf>

Un des invités s'interroge sur l'impact que pourrait avoir l'effet le retournement des blocs sur un site davantage fréquenté que le Plateau du Four (35% des blocs non remis en place). Estelle Baudinière lui répond que cela va dépendre de l'attractivité du site pour cette activité qui est propre à chaque localité. Elle ajoute que des partenaires ont également réalisé des suivis pour ce projet, sur les herbiers de zostères, les récifs d'hermelles, les moulières et les palourdes.

Estelle Baudinière précise que l'ensemble des synthèses des différents sites étudiés dans le cadre du projet Life+ Pêche à Pied de loisir seront disponibles sur le site internet développé pour ce projet : [www.pecheapied-loisir.fr](http://www.pecheapied-loisir.fr) (accessible à partir d'avril 2017). Cependant, la synthèse pour le site pilote du Plateau du Four, peut être transmise sur demande.

## 6. Conclusions et perspectives

Le projet s'achevant en septembre 2017, les financements, et donc, les actions s'arrêtent par la même occasion. Un « Plan Local d'Actions » a été rédigé par Estelle Baudinière, coordinatrice locale du site du Plateau du Four, pour permettre aux structures qui souhaitent s'emparer des actions mises en œuvre sur ces 3 dernières années, de les faire perdurer.

Les actions apparaissant dans le PLA concernent la poursuite des actions sur le site : enquêtes, sensibilisation (directe avec édition d'outils/distribution et indirecte avec formation et participation aux manifestations en lien avec le milieu marin et la PAPL), les suivis sur le champ de blocs, contrôle. Elles concernent également la partie gouvernance qui permet d'assurer l'implication de l'ensemble des acteurs dans le projet ainsi que l'acceptabilité des actions mises en œuvre, non seulement au niveau local mais également au niveau national.

**[PARTIE 2 : Etude sur la pratique de la pêche à pied de loisir sur deux sites Natura 2000 de Cap Atlantique, Synthèse de l'action 2016, CPIE Loire-Océane \(Laurence DUPONT\).](#)**

**=> Voir le support de présentation joint à ce compte rendu**



LOIRE OCÉANE

**CPIE LOIRE OCEANE - ASSOCIATION LOIRE OCEANE ENVIRONNEMENT**  
**2 rue Aristide Briand – 44 350 Guérande**  
**02 40 45 35 96 – [contact@cpie-loireoceane.com](mailto:contact@cpie-loireoceane.com)**  
**[www.cpie-loireoceane.com](http://www.cpie-loireoceane.com)**

## Introduction

Le CPIE Loire Océane mène depuis 2015 l'étude sur la pêche à pied de loisir sur deux sites Natura 2000 de Cap Atlantique : les traicts du Croisic et l'estran de Saint Goustan (site 1) et les traicts de Mesquer Pen-Bé et l'estran ouest de Pen Bé.

### 1. Evaluation de la fréquentation de la pêche à pied de loisir sur les sites d'étude

Réalisé à partir de 34 comptages courts sur l'ensemble de l'année, la fréquentation annuelle des deux sites est évaluée à 61659 actions de pêche en 2016. On note une baisse de 3% de l'activité en particulier sur le site 2, probablement due à une diminution de la ressource.

On constate deux pics de fréquentation annuelle en avril et en août et deux périodes de plus faible activité : d'octobre à février et en juin.

M. DECKER demande s'il est possible de connaître la différence de fréquentation entre les Traicts du Croisic et le site de Saint Goustan.

Mme DUPONT lui répond que c'est faisable par zone mais que ceci nécessiterait un traitement statistique plus complexe par une personne qualifiée. Elle lui indique cependant que les données sont disponibles si jamais quelqu'un était intéressé pour les traiter.

### 2. Identification du profil des pêcheurs à pied de loisir

Le manque de donnée sur une partie de l'année ne permet pas une analyse complète. Seule la période de haute saison (juillet et août 2016) est interprétable à ce jour.

### 3. Evaluation de l'impact de la pratique de la pêche à pied de loisir sur les espèces d'intérêt communautaire

La spatialisation des pêcheurs sur l'estran permet de visualiser les interactions possibles entre la pratique de pêche récréative et certaines espèces.

- Les zones de pratique de la pêche à pied de loisir en hiver se situent sur les stations d'hivernage des oiseaux
- Il y a peu ou pas de pratique de pêche à pied de loisir sur les herbiers de zostères (naine et marine) excepté sur le sud du grand traict du Croisic
- La pêche à pied de loisir se pratique à l'année sur les plaquages de vers hermelles de Pen-Bé.

Mme PONTHEAU se demande si les outils utilisés par la PAPL sont respectueux ou s'il y a des dérives qui ont été observées.

Mme DUPONT lui répond qu'il a été constaté que, d'après les enquêtes menées sur le terrain, les outils sont souvent de fabrication artisanale surtout en ce qui concerne le « couteau pêche palourde » (outil officiel réglementaire) pour en faire un usage similaire, comme un tournevis « trafiqué » par exemple. Dans ce cas, les équipes expliquaient que ce n'était pas l'outil autorisé pour cet usage. Elle ajoute qu'encore beaucoup de PAPL ont des « grattes à 4 doigts » au lieu des « grattes à 3 doigts » mais leur vente se fait encore dans les magasins, ce qui explique leur utilisation à l'heure actuelle. Il est donc difficile d'expliquer aux PAPL qu'ils n'ont tout de même pas le droit de l'utiliser. Elle ajoute que les PAPL qui se savaient dans l'illégalité fuyaient les enquêteurs donc ils n'apparaissent pas dans les résultats.

Mme PONTHEAU demande si les PAPL respectaient bien la distance de 10 mètres autour des concessions de cultures marines.

Mme DUPONT indique que les enquêtes étant réalisées au retour des PAPL à leur voiture, il n'y a donc pas de notion de spatialisation des prélèvements effectués. Elle ajoute, au regard des cartes de spatialisation des PAPL sur les sites étudiés (cf. support de présentation, diapos 5 et 6) et du nombre d'opérations de pêche (cf. support de présentation, diapo 4), que même si à chaque fois 1 kg était pêché, le prélèvement de la pêche à pied de loisir représente tout de même plusieurs tonnes.

M. GALLAS constate que la fréquentation sur le site des Traicts de Mesquer est moins importante que sur le site des Traicts du Croisic et que c'est cohérent avec l'activité de la pêche professionnelle. En effet, il n'y avait qu'un seul pêcheur professionnel qui y pêchait pour ne faire que 7-8 kg par marée, ce qui est dérisoire pour une activité professionnelle.

M. PORCHER-LABREUILLE indique qu'en termes de contrôles, ils ont noté une évolution dans les outils utilisés depuis les 10 dernières années. En effet, l'utilisation des râteaux de jardin étaient courant et étaient confisqués à l'issue des contrôles et ce, jusqu'à remplir un local de saisies. Aujourd'hui, les engins interdits et destructeurs sont de moins en moins observés même si les PAPL aiment bien continuer à en fabriquer.

M. DEBEAUX précise que ces engins sont surtout utilisés par les pêcheurs occasionnels comme les touristes de passage mais que ça reste extrêmement rare.

M. GALLAS ajoute que Décathlon continue malgré cela, à vendre des « main à pêcher » avec un écartement de 9 cm, non réglementaire.

Mme DUPONT indique qu'une des craintes des bénévoles était de se confronter à des usagers qui ne souhaitent pas être dérangés. Finalement les retours ont été positifs sur ces actions, même s'ils savaient qu'ils n'avaient pas une pêche conforme. Un tri succinct des prises était réalisé avec le PAPL au moment des opérations de sensibilisation pour recueillir un peu de données pour avoir une estimation des prélèvements.

M. DECKER indique que Mathieu CHARBONNEAU, éco-garde pour la ville du Croisic, effectue de la sensibilisation au moment des grandes marées, notamment au niveau de la Cale aux Rouleaux et du site de Saint Goustan, en distribuant les « Calipêche » développé par Cap Atlantique. Il trouve que ces outils sont de bonne qualité et Cap Atlantique doit poursuivre leur édition.

#### **4. Mobilisation des bénévoles et sensibilisation de usagers**

Deux volontaires en service civique ont été présents au CPIE Loire Océane pendant 8 mois pour accompagner les 34 bénévoles mobilisés tout au long de l'année 2016, tant sur l'étude technique que sur les actions de sensibilisation. Ainsi ont pu être réalisés :

- **4 formations** de bénévoles
- **6 articles** de presse et **10 interviews** dans les radios locales ;
- **11 stands** sur les marchés et lieux publics ;
- **90 actions** de sensibilisation sur les estrans
- **200 « Calipêche »** été distribués.

Les actions mises en œuvre ont ainsi permis de toucher 1120 personnes (hors articles de presse).

M.METAIREAU indique que La Baule est le site le plus fréquenté en termes de surface et fréquentation de pêche à pied de loisir et qu'il aurait été intéressant d'y mener une telle étude.

Mme DUPONT répond qu'elle aurait aimé le faire mais les fonds alloués par Cap Atlantique et l'Agence Française de la Biodiversité (ex-AAMP) ne permettaient pas de mener les actions sur ce site qui demandent un coût important au regard de son étendu. Le choix des sites du Croisic et de Mesquer, en lien avec le projet Life+ PAPL, s'est fait ainsi car il s'agissait de site Natura 2000.

M.METAIREAU souhaiterait avoir un bilan de la pratique de l'activité de pêche à pied de loisir pour pouvoir répondre à un certain nombre d'observations, notamment auprès de résidents secondaires estivaux de La Baule pouvant le confronter à un certain nombre de difficultés. Afin d'avoir les bons en termes de communication, il aimerait pouvoir s'appuyer sur une étude menée localement. Il souhaiterait qu'on lui fasse une proposition similaire au Life+ PAPL pour le site de La Baule afin de remettre les choses à leur place par rapport aux idées reçues des pêcheurs non-professionnels.

Mme DUPONT indique que le CPIE-LO dispose déjà du protocole et qu'elle serait heureuse de répondre à sa sollicitation.

M. JOUNEAU ajoute que le COREPEM est prêt à porter une telle étude car cette structure est déjà en charge de la gestion du quota de coques sur le site de La Baule et ça lui semble cohérent de poursuivre en ce sens.

M.METAIREAU est d'accord avec ces propositions et dit que pour lui, l'important est d'avoir une étude sur laquelle s'appuyer pour transmettre ces éléments aux personnes avançant des propos inexacts, notamment sur la pêche professionnelle, qui ne se basent sur rien de concret ni de scientifique. Il déplore le manque de support pour répondre à ces attaques et encourage une telle étude pour présenter l'activité de la pêche à pied basée sur des éléments solides.

M. JOUNEAU dit que le COREPEM possède des éléments de réponse pour un tel projet et qu'il est prêt à les transmettre dans le cadre de cette étude sur La Baule. Il ajoute qu'il faudrait que ce projet soit porté à la connaissance des résidents pour assurer l'acceptabilité du projet et éviter « l'effet boomerang ».

Mme PANTHOREAU ajoute que le gisement de La Baule est un gisement naturel (non ensemencé par les pêcheurs à pied professionnel) et que son état est conditionné par les pontes des individus adultes. Les suivis menés en collaboration avec le COREPEM ont montrés qu'il y a eu des années où il n'y avait pas de ponte donc pas de production rendant le site improductif pour la pêche de loisir et professionnelle. Il est donc important de voir comment ce gisement peut évoluer au fil des années au regard des prises des PAPL qui ne sont pas estimées alors que les pêcheurs professionnels sont soumis à des restrictions (quotas journaliers sur les coques) et leurs prises sont estimées. Elle ajoute qu'Ifremer réalise tous les 10 ans des survols du littoral français qui permet un comptage des sites où il y a des PAPL (réalisé il y a 3-4 ans) et a permis de constater que La Baule comme Saint Goustan sont des sites assez prisés. Elle ne sait pas si ces suivis vont se poursuivre mais la donnée est intéressante.

M.METAIREAU propose que le projet soit monté sous l'égide du COREPEM qui étudie déjà ce site depuis plusieurs années et que ce sera plus officiel en ce sens.

M. JOUNEAU ajoute que l'objectif du COREPEM est de faire connaître l'activité de pêche à pied professionnelle auprès du grand public et des pêcheurs de loisir et que si la profession peut apporter ce savoir, tout le monde sera gagnant.

M. GALLAS précise que cette étude n'ira pas contre la pêche de loisir mais pour travailler ensemble, le but n'étant pas de montrer la pêche de loisir du doigt. Lors des réunions organisées par la profession, les pêcheurs de loisirs et leurs représentants y sont systématiquement invités.

Mme PONTTHOREAU dit que lors de ces réunions, pour rouvrir le gisement de La Baule, il y a une véritable gestion du stock des coques qui est mis en œuvre. Lors des évaluations, une moitié est pour la pêche professionnelle mais l'autre est allouée à la pêche de loisir. Les professionnels ne pêchent que sur certains coefficients de marées, que quelques jours dans l'année et sur quelques mois.

Estelle Baudinière demande s'il y a d'autres sujets que l'assemblée souhaite aborder et précise que le compte-rendu et les présentations leur seront prochainement transmis. Elle ajoute que la synthèse pour l'étude Life+ PAPL sur le Plateau du Four pourra leur être envoyée sur demande mais sera téléchargeable sur le site [www.pecheapied-loisir.fr](http://www.pecheapied-loisir.fr).

Mme DUPONT indique qu'un temps de restitution sera organisé en avril pour le site du Croisic et de Saint Goustan.

Estelle Baudinière conclut ce 6<sup>e</sup> et dernier CLC organisé dans le cadre du projet Life+ Pêche à Pied de Loisir en remerciant les membres présents pour s'être rendu disponibles pour ces échanges.

La séance est levée à 16h00.

**Pour toute information complémentaire :**

*Estelle BAUDINIÈRE*

*Chargée de mission Environnement et Pêche – Coordinatrice locale Life+ PAPL pour le Plateau du Four*

*COREPEM Antenne Loire-Atlantique Sud - Rue du Mail de Broc - 44490 Le Croisic*

*02.40.23.00.80 / 06.40.30.55.12 / [estelle.baudiniere@corepem.fr](mailto:estelle.baudiniere@corepem.fr)*

*[www.corepem.fr](http://www.corepem.fr)*

*Laurence DUPONT*

*Chargée de mission Education à l'environnement*

*CPIE Loire-Océane - 2 Rue Aristide Briand - 44350 Guérande*

*02 40 45 35 96 / [laurence.dupont@cpie-loireoceane.com](mailto:laurence.dupont@cpie-loireoceane.com)*